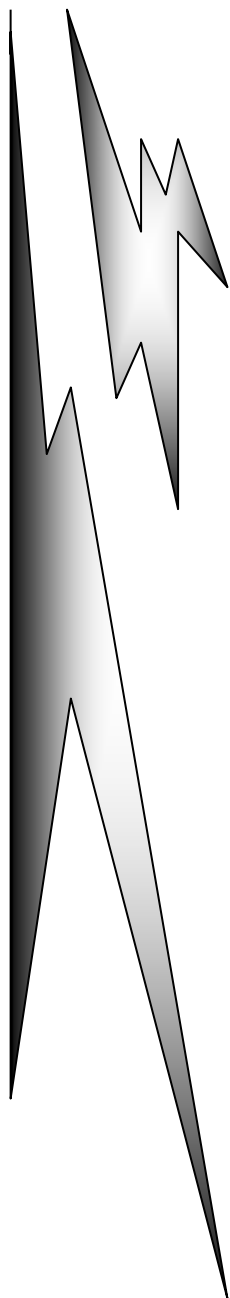


Bulletin d'Information Communale





SEANCE ORDINAIRE DU 21 AOÛT 2024

L'ensemble du contenu des délibérations est affiché dans le couloir de la Mairie

Proposition d'achat et mise en vente de l'immeuble au 5 rue de l'Ouche aux Chiens

M et Mme Dejardin demandent s'ils peuvent acquérir l'habitation au 5 rue de l'Ouche aux Chiens.

Les locataires soumettent au Conseil municipal une proposition d'achat à hauteur de 80.000€, avec un achat en location-vente sur une durée de 3 ans, pour un montant de 600€ mensuel, et un apport de 10.000€ au cours du premier semestre 2025. Le Conseil municipal refuse la proposition de M et Mme Dejardin. Le Conseil accepte la diffusion d'annonces pour la mise en vente de l'immeuble.

Demande achat partie du CR du Château au Berle

Mme Millerand sollicite la commune pour acheter une partie du "Chemin rural du Château au Berle", chemin situé au Berle, entre les propriétés de l'indivision Millerand et l'indivision Bodiou. Le Conseil municipal décide de ne pas vendre ce chemin et rappelle qu'il est nécessaire que tous les membres des indivisions soient en accord.

Demande achat parcelles ZO81, ZO90, ZO91 et ZO99

M. Biet souhaite se porter acquéreur des parcelles communales ZO81, ZO90, ZO91 et ZO99 situées de part et d'autre du chemin rural dit des Champs Bourg Montpillard.

Le Conseil municipal accepte et fixe le prix de vente sur la base de 3000€/ha, frais de bornage et d'acte notarié à la charge de l'acquéreur.

Demande achat parcelle ZO101

M. Rolin souhaite se porter acquéreur de la parcelle communale ZO101 située à Mougny.

Le Conseil municipal accepte et fixe le prix de vente sur la base de 2000€/ha, frais de bornage et d'acte notarié à la charge de l'acquéreur.

Renouvellement CDD accroissement saisonnier d'activité

M. Kévin Banas est employé en CDD depuis 3 mois, son contrat étant établi jusqu'au 31 août 2024.

Le contrat prévoyant la possibilité d'un renouvellement, le Maire expose qu'il serait nécessaire de le prolonger pour pouvoir réaliser l'ensemble des tâches restantes, celles-ci ne pouvant pas être réalisées par les seuls agents permanents de la collectivité.

Le Conseil municipal décide de renouveler le CDD d'adjoint technique territorial contractuel jusqu'au 4 octobre 2024, pour un temps de travail hebdomadaire de 35 heures, avec un indice Brut de 385, indice majoré de 361.

Achat matériel cantine

Le Maire expose qu'avec le maintien de la seconde classe à Crux la Ville, les effectifs à la cantine augmentent également. Afin de pouvoir accueillir l'ensemble des élèves, il est nécessaire de refaire 3 plateaux de table, d'investir dans un complément de vaisselle, et dans un lave-vaisselle. Le Conseil municipal accepte ces achats.

Demande accueil apprenti CAP petite enfance

Le Maire expose la demande de Laura Rollet qui souhaite effectuer son apprentissage au sein du groupement pédagogique Bazolles-Crux la Ville-La Collancelle dans le cadre d'un CAP petite enfance.

Le Conseil municipal accepte d'accueillir Laura ROLLET en apprentissage. Cependant, il faudra préciser les modalités financières au préalable.

Signature arrêt convention RGPD avec le SIEEEN et désignation d'un nouveau DPO

Le Maire expose que le SIEEEN n'a plus la compétence pour assurer les prestations prévues dans la convention signée entre nos deux parties afin d'assurer la mission Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD). Le Conseil municipal accepte de signer la résiliation de la convention avec le SIEEEN.

Depuis le 16 juillet 2024, la RGPD impose de désigner un Délégué à la Protection des Données (DPO). Le Conseil municipal accepte qu'un nouveau DPO soit désigné et donne pouvoir au Maire pour signer les documents à cet effet.



RAPPELS DE LA RÉGLEMENTATION

Suite à de nombreuses plaintes de riverains, dans le bourg et lieux-dits, le Maire et l'équipe municipale rappellent la réglementation et arrêtés en vigueur. Les arrêtés sont transmis en gendarmerie qui les feront appliquer.

DIVAGATION DES CHIENS : Sur les voies ouvertes à la circulation publique et sur les domaines publics ou privés de la commune, tous les animaux domestiques, devront être tenus impérativement en laisse. Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément aux lois.

LIMITATION TONNAGE : dans le bourg, aux Maisons du bois, entre les lieux-dits la Come et Viard, des limitations de tonnage ont été mises en place. Toute contravention au présent arrêté sera constatée et poursuivie conformément aux lois et règlements en vigueur.

NUISANCES SONORES : Les travaux de bricolage, de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ainsi que l'utilisation d'engins de loisirs motorisés, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 ; les samedis : de 9h à 12h et de 15h à 19h ; les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h. Pour rappel, les dispositifs agricoles pour effaroucher oiseaux ou gibiers sont réglementés également et autorisés de l'heure qui suit le lever du soleil à l'heure qui précède le coucher du soleil.

CARAVANES : l'installation d'une caravane dans votre jardin est réglementée :

- pour une durée supérieure à 3 mois par an, il est nécessaire de faire une déclaration préalable et de la déposer en mairie. A défaut d'autorisation, la caravane doit être placée sur un terrain autorisé ou dans un garage.
- pour une durée inférieure à 3 mois, il n'est pas nécessaire de demander une autorisation spécifique, à condition que vous ne l'utilisiez pas comme habitation ou pièce annexe à votre habitation.

S'il s'agit d'une location, il conviendra de se référer au décret n° 2015-1783 du 28 décembre 2015 relatif à la partie réglementaire du livre Ier du code de l'urbanisme et à la modernisation du contenu du plan local d'urbanisme et faire une demande en mairie.

ÉPAVES : Pour rappel, votre véhicule doit rester assuré jusqu'à ce que la mise en épave arrive à son terme. Une expertise définira l'état du véhicule. Une fois enlevé, un certificat de destruction vous sera remis pour clore votre contrat d'assurance.

Pour rappel, la loi considère que les Véhicules Hors d'Usage sont des déchets voire des déchets dangereux. Le véhicule épave peut devenir polluant et vous exposer à une verbalisation.

ÉLAGAGE : En tant que propriétaire, vous avez l'obligation de couper les branches qui dépassent sur la voie publique. En cas de danger imminent, le Maire pourra faire procéder sans délai aux opérations qu'il jugera nécessaires pour la sécurité des personnes et des biens par toutes les voies du droit. Suite à un fort coup de vent ou à une tempête, si les propriétaires ou leurs représentants ne peuvent pas agir immédiatement, l'intervention sera effectuée par le personnel communal. Un forfait de déplacement de 150€ sera facturé au propriétaire ou à ses représentants et les heures de déblaiement seront facturées 25€ de l'heure.

FEU : il est interdit de brûler les déchets verts à l'air libre ou avec un incinérateur de jardin. Les déchets verts doivent être déposés en déchetterie en respectant les règles. Brûler des déchets verts peut vous exposer à une amende de 450€ maximum.



En cas de problème sur la voie publique, ou réseau d'eau, nous vous invitons à contacter le secrétariat de la mairie au 03.86.58.35.65. Dans le cas où nous ne pourrions vous répondre, les numéros à joindre en cas d'urgence vous sont rappelés sur le répondeur.

Il sera alors déterminé qui a la compétence pour intervenir sur le sinistre. Le cantonnier interviendra alors sur avis du Maire.



ANALYSE DE L'EAU Prélèvement du 26 juillet 2024

Chlore libre 0,75mg/l, chlore total 0,86 mg/l, pH 8

Les paramètres microbiologiques (bactéries, entérocoques) et physico-chimiques respectent les références de qualité.

Conclusion : eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Résultats complets sur le site : eau.potable.sante.gouv.fr



ÉTAT CIVIL



Naissances : Alexandre Amalya Bellance le 8 juillet

Hugo Ethan Thierry Jacques Lecoanet le 19 juillet

Hélios Faraut le 8 août

Albane Cercy Patricia et Roxane Leyna Sandrine Pastichon le 18 août

Décès

Il nous a quittés en 2024

José JUVANTENY le 19 juin



PAROISSE

Une assistance nombreuse était présente le dimanche 28 juillet à 10h30 à la messe célébrée par le Père Geoffroy Reveneau en l'église St Nazaire et St Celse de Crux-la-Ville, suivie du traditionnel verre de l'amitié.

Le site internet paroissial : <https://p-stpcn.com> indique toutes les messes prévues au Cœur de la Nièvre.

Tél.03 86 84 16 29 Mail paroisse.saint.paul@nievre.catholique.fr Site nievre.catholique.fr



INFORMATIONS PRATIQUES



JOINDRE LA MAIRIE ouverture au public : mardi, jeudi, samedi de 9H à 12H

Merci de respecter impérativement ces horaires afin de ne pas perturber le travail de la secrétaire

Tél 03 86 58 35 65

Mail mairie.cruxlaville@wanadoo.fr

Site Internet <https://crux-la-ville.fr>



PANNEAU POCKET : L'application mobile de la mairie est également consultable sur le site Internet.

Au 1er octobre 2024 503 smartphones ou tablettes possèdent Crux la Ville dans leurs favoris.

Nombre de lectures effectuées : 5823 en juillet ; 5030 en août ; 6009 en septembre.

Le 19 septembre 2024, 594 utilisateurs ont consulté le site de Crux la Ville. Un article concernant le chantier ENEDIS a été lu 647 fois, et celui sur les urgences du Centre Hospitalier 585 fois.

SITE INTERNET DE LA MAIRIE. Le nouvel outil Matomo a été mis en place pour mesurer la fréquentation du site depuis le mois de mai 2024. Nombre de visites en mai : 647, en juin : 606, en juillet : 1184, en août : 1598, en septembre : 434.

La durée moyenne d'une visite est de 4mn 33s ; 4 actions par visite : pages vues, recherches ou téléchargement.

INFORMATIONS PRATIQUES

CINÉMA À CRUX

Depuis le début de l'année 14 séances de cinéma ont été organisées rassemblant 305 spectateurs, pour une moyenne de 21 spectateurs par séance.

Les plus grosses fréquentations ont été : 69 spectateurs pour « La petite vadrouille » ; 47 spectateurs pour « La ferme des Bertrand » et 34 spectateurs pour « Un p'tit truc en plus ».



AGENCE POSTALE

Horaires : du mardi au samedi de 9h à 12h30

Fermeture prévue du mercredi 30 octobre au lundi 4 novembre.

Dépôt de pain : malheureusement l'activité va **cesser** à compter du vendredi 18 octobre par manque de volume. Je remercie toutes les personnes qui ont fait l'effort de passer commande auprès de moi ainsi que la mairie qui m'a permis de fournir l'école en pain ; mais malgré cette bonne volonté cela n'a pas suffi pour me permettre de maintenir ce service. Flavien.

ASSISTANTE SOCIALE

Notre assistante sociale est rattachée au site d'Action Sociale de Corbigny, rue du Loup.
Elle tient des permanences à Saint-Saulge le lundi après-midi et le mercredi matin sur rendez-vous.
Tél **03.86.93.46.30** pour prendre rendez-vous ou pour toute autre demande.

TAXI A CRUX LA VILLE

Le taxi qui exerce à Crux-la-Ville est conventionné et donc tout à fait habilité à vous transporter pour vos rendez-vous médicaux, à la condition que vous répondiez aux critères établis par la caisse d'assurance maladie.

Christine MASSART Tel : 06 38 63 29 93.



CCACN (Communauté de Communes Amognes Cœur-du-Nivernais)

site internet : www.cc-amognescoeurdunivernais.fr

Facebook: www.facebook.com/com.des.amognes



Contacts : **03.86.58.46.22** du lundi au vendredi (standard de 9h à 12h)

Mairie de St Benin d'Azy 1, Place de la République, de 9h à 12h et de 14h à 17h, du lundi au vendredi
mail: contact@ccacn.fr



OFFICE DE TOURISME CŒUR DE NIÈVRE

2, Rue du Commerce 58330 – SAINT-SAULGE

03.86.58.25.74

ot.coeurdenievre@gmail.com <https://www.tourismecoeurdenievre.com/>



L'office du tourisme fermera ses portes le mercredi 16 octobre 2024

L'office sera joignable par mail à partir du 4 novembre

Retrouvez toutes nos informations et manifestations sur <https://www.tourismecoeurdenievre.com>

Voici quelques infos de l'office du tourisme

- Concernant la saison estivale, celle-ci n'a pas été à la hauteur de nos attentes, à la fois en termes de fréquentation touristique, nettement en baisse par rapport à la saison 2023 mais également en termes de manifestations. En effet la météo capricieuse ne nous a pas permis **d'organiser les Nuits des étoiles**, et les dates programmées n'ont pas pu être reportées ; cette manifestation était très convoitée et nous espérons pouvoir la reprogrammer l'an prochain.

INFORMATIONS PRATIQUES

De nombreuses autres manifestations sur le territoire ont été annulées, ce qui a généré une ambiance plutôt morose. Les statistiques ne sont pas finalisées mais la tendance est plutôt à - 20% de fréquentation à l'Office sur juin et juillet alors que nous étions à + 26% en avril et mai.

Heureusement, le mois d'août a été plus propice et l'été était bien là avec une tendance à la hausse de + 5%

Nous avons organisé un marché de producteurs le jeudi 8 août sur l'aire des tilleuls à Baye suivi d'un concert organisé par la communauté de communes : les concerts des jeudis des étangs.

Nous avons eu 21 exposants et le restaurant la Marine assurait la Buvette et la restauration.

Concernant la promotion touristique :

- Le site internet a été mis à jour avec de vraies améliorations en termes de lisibilité, de design et d'homogénéisation des pages. Il nous manque encore de belles photos pour l'agrémenter (merci à Adèle notre saisonnière pour ce travail).
- Nous avons créé des guides des hébergements, des restaurants, des "Foodtrucks et cafés" du territoire et alentour
- Nous avons commencé à concevoir des flyers proposant des idées de week-end et courts séjours en Amognes Cœur de Nièvre ; c'est en cours de préparation et espérons pouvoir les insérer sur le site internet cet hiver et les mettre à l'impression pour la saison 2025.



Pour octobre encore quelques événements à noter, dont Le marché mensuel de Montigny aux Amognes le 13 octobre qui sera agrémenté d'un « troc de trucs », comme une brocante mais gratuite !

Et pour la foire Saint Martin avec descente de la vache vous pouvez téléphoner à Vincent Guérin au 06 32 07 57 68 pour plus d'informations et réservations

FOIRE DE ST MARTIN

Sam. 19 Octobre
Diner et bal

Dim. 20 Octobre
Descente de la vache
Marché, Foire aux animaux,
Concours jugement de bétail ...
Midi: repas

Plus d'infos prochainement

Infos et résas:
Vincent Guerin - 06 32 07 57 68



ESPACE SOCIOCULTUREL CŒUR DU NIVERNAIS – FRANCE SERVICES

1, Place de la République Saint-Saulge

Tél: 03.86.58.21.10 Mail: contact@escn58.info <http://www.escn58.info>

Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30 vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h30



Besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Des difficultés avec Internet ?

L'espace FRANCE SERVICES porté par L'Espace Socioculturel Cœur du Nivernais est là pour vous accompagner.

Nos horaires d'ouverture : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30.

Et sur rendez-vous (à privilégier pour vous éviter d'attendre) au 03.86.58.21.10 mardi 8h30-12h /13h30-17h30

jeudi 8h30-12h vendredi 8h30-12h/13h30-16h30.



ATELIER CITROUILLE : Cette année encore, le centre social vous propose de créer vos citrouilles d'Halloween, alors petits et grands... inscrivez-vous ! On se retrouve le mardi 29 octobre dès 17h30 dans la cantine de l'école de Saint-Saulge ! Pensez à apporter vos couteaux.

PRÉPARATION D'HALLOWEEN : Jeudi 31 octobre dès 9h30, nous décorons la salle et préparons la soupe ! Ce temps est ouvert à tous !

DÉFILÉ ET BAL DES MONSTRES : Cette année encore, le centre social vous propose un défilé d'Halloween dans les rues de Saint-Saulge ! Alors préparez-vous à faire peur ! Rendez-vous jeudi 31 octobre, à 17h45 place du Champ de Foire. **NOUVEAUTÉ cette année** : on

vous propose ensuite un **BAL DES MONSTRES** ! L'occasion de faire la fête tout en dégustant notre soupe, préparée par les bénévoles !

INFORMATIONS PRATIQUES

Une cure de jouvence, ça vous tente ? Inscrivez-vous au stage « Les 5 tibétains » prévu le **Samedi 23 novembre, de 10h à 12h, à Saint-Saulge (mairie)**. Pour l'acquisition d'une routine quotidienne visant souplesse, énergie, tonicité et équilibre !

Envie de partager un chouette moment en famille ? Nous vous proposons d'assister au **spectacle familial « L'odyssée du Cirque » à Nevers. Réservez vos places dès maintenant (transport en bus) ! Date limite des inscriptions le 8 novembre.**

TRANSPORT SOLIDAIRE : Les prochains transports solidaires auront lieu les **1^{er}, 15 et 29 octobre** ! N'hésitez pas à appeler le centre social pour plus d'informations.

RELAIS PETITE ENFANCE : Les ateliers **RPE** s'adressent aux enfants, parents et assistants maternels et sont gratuits. Ateliers divers : jeux libres, expression créative, éveil aux livres, transvasement, parcours de motricité, comptines... Ils se déroulent tous les **vendredis matins** de 9h30 à 11h30 à **Saint Saulge** et le **1^{er} mercredi** tous les deux mois à **l'écocrèche Nature et Petits Pas à Rouy** de 9h à 11h.

Retrouvez toutes les activités proposées et renseignements sur le site.



UNITÉ LOCALE NIVERNAIS MORVAN
4, rue du Champ de Foire 58330 St Saulge Tél. 09 67 01 02 12

Des nouvelles de votre unité locale de la croix rouge UL Nivernais Morvan

L'été est fini mais l'activité de nos boutiques est restée soutenue tout au long de cette période.

La « Croix Rouge Mobilités » est très active et le nombre de transports est toujours important (ZOE Électrique). Un second véhicule identique a été installé sur Corbigny et rayonne dans tout ce secteur et l'on s'aperçoit que là aussi la demande est très importante. Une équipe de six chauffeurs est mobilisée pratiquement au quotidien tout comme sur Saint-Saulge. Si vous souhaitez venir renforcer l'équipe de chauffeurs pour ce service, n'hésitez pas à le faire savoir au 09-67-01-02-12 ou par mail à monique.javelle@croix-rouge.fr

Le vestiaire ouvert à l'EHPAD de Saint-Saulge a dû cesser son activité par manque de bénévole.

La domiciliation postale pour les personnes en difficulté ou sans domicile fixe est toujours demandée par plusieurs usagers.

L'unité locale Nivernais Morvan est là pour vous aider et vous soutenir au quotidien. Besoin d'échanger, n'hésitez pas à venir nous rencontrer dans une de nos 5 boutiques réparties sur son territoire : à Saint Saulge, Lormes, Tannay, Château-Chinon et Corbigny.

Les horaires des boutiques sont les suivants :

Saint-Saulge 09-67-01-02-12	Du lundi au vendredi de 9 h 30 à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h 00. Le samedi de 9 h30 à 11 h 30.
Lormes 03-86-26-30.73	Les jeudi et samedi de 9 h à 12 h 00.
Tannay 03-86-24-19-31	Les mardi, vendredi et samedi de 9 h 00 à 12 h 00.
Corbigny 03-86-20-24-82	Les mardi, mercredi et vendredi de 10 h00 à 12 h 00. Le jeudi de 14 h 30 à 17 h 00. Le samedi de 10h à 12h.
Château Chinon 03-86-76-26-50	Les mercredi, vendredi et samedi de 10 h à 17 h sans interruption

INFORMATIONS PRATIQUES.....

Nos boutiques se sont dotées de terminaux de paiement électronique (TPE) et le seront bientôt toutes de caisses d'enregistrement électronique.

N'hésitez pas à nous rendre visite, pour acheter, échanger ou tout simplement nous soutenir

Vous pouvez également nous rejoindre si vous disposez d'un peu de temps libre et l'envie de venir nous aider...

GENDARMERIE brigade de Saint-Saulge 03 86 58 30 15

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h

Dimanche, jours fériés de 9h à 12h et de 15h à 18h.

URGENCE 114

Le 114 est le service public d'urgence gratuit 24h/24, 7j/7, réservé aux personnes sourdes, aveugles, malentendantes ou aphasiques, pour contacter les secours (SAMU, pompiers, police, gendarmerie) les plus proches en visio, texte, voix, images. Explications complètes sur le site www.info.urgence114.



"Ne restez jamais seul devant un litige" Notre mission, bénévole, c'est de défendre vos intérêts" Tél.03 86 38 22 03 Mail : soslitiges58@gmail.com. Site:sos-litiges-58.e-monsite.com



NIÈVRE SOLUTIONS SOLIDAIRES Besoin des horaires d'un bus ? De la carte TER ? Trouver une aire de covoiturage ? nievresolutionssolidaires.fr lancé par le département.

- ° Solitude, détresse ou dépression. Je ne reste pas seul face à mes difficultés personnelles ou professionnelles. 09 69 39 29 19 - agricoutte.fr 24h/24 et 7j/7
- ° Je suis exploitant ou salarié agricole et je rencontre des difficultés économiques, techniques sur mon exploitation. Cellule d'accompagnement 03 86 71 52 23 ddt-cellule-accompagnement@nievre.gouv.fr
- ° Je rencontre - ou un proche rencontre- des difficultés de santé ou sociales, je demande à être recontacté : <https://forms.office.com/e/TE4C9mqnYa>
- ° Je m'inquiète pour quelqu'un, je suis éprouvé par un suicide : 3114 (numéro national de prévention du suicide) une écoute professionnelle et confidentielle 24h/24 et 7j/7 Appel gratuit. www.3114.fr
- ° urgence

SAMU Service d'aide médicale d'urgence : 15

Numéro d'appel d'urgence européen : 112

INFORMATIONS PRATIQUES.....



AGENCE LOCALE DE L'ÉNERGIE ET DU CLIMAT

A qui s'adresser pour des conseils sur les travaux d'économie d'énergie et les énergies renouvelables en toute confiance ?

L'ALEC est l'un des 450 Espace Conseil France Rénov'

Ses conseillers vous guident sur les choix de travaux opportuns afin de réaliser des économies d'énergie et si vous souhaitez installer des énergies renouvelables.

Renseignez-vous, ce service est **gratuit** (soutenu par la Région et l'Etat), en appelant au **03 86 38 22 21** ou via infoenergie@ale-nievre.org

Pour en savoir plus sur l'ALEC : www.ale-nievre.org

Attention au démarchage : aucune collectivité, aucun service public ne démarchent.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

Le conciliateur de justice a pour mission de permettre le [règlement à l'amiable des différends](#) qui lui sont soumis. Pour Crux : le conciliateur est BERTRAND Alex, Mairie de Chatillon-en-Bazois 03 86 84 14 76, le dernier lundi du mois de 9h00 à 11h30. En cas d'indisponibilité d'un conciliateur, tout autre conciliateur de la Nièvre peut être contacté. (Liste complète en mairie).

CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

Information juridique généraliste sur l'ensemble des droits, tous domaines confondus (droit de la famille, du travail, droit locatif, droit des étrangers, droit de la vie quotidienne...) Tous publics, entretiens gratuits et confidentiels.

Tél 03 45 52 31 14 ou 06 61 06 06 98. Site web : <http://www.nievre.cidff.info> Courriel : cidff58@gmail.com



MÉDIATION FAMILIALE

Pour tous ceux qui sont dans une situation de crise, de relation distendue ou de rupture du lien familial et qui souhaitent restaurer ce lien, le médiateur familial, au cours d'entretiens, écoute et soutient dans les recherches de solutions. Pour vous informer ou prendre rendez-vous contactez :

° Sauvegarde 58 service médiation familiale 03 86 71 07 35 (lundi, mercredi et vendredi matin de 9h à 12h)

mediation@sauvegarde58.org site: www.sauvegarde58.org/

° Conseil départemental de la Nièvre Service médiation familiale Nivernais Morvan 03 86 57 05 34 du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h servicemediationfamiliale@nievre.fr site: nievre.fr

ÉQUIPE MOBILE ENFANCE-HANDICAP DE L'ADAPEI 58

Parent, aidant, professionnel, vous avez besoin de renseignements, d'expertises, d'aides relevant du champ du handicap ? Les professionnels de notre Équipe Mobile se déplacent sur l'ensemble du département de la Nièvre pour vous apporter appui et soutien de la petite enfance au jeune adulte.

Contact Pôle enfance Adapei 58: i.marillier@adapei58.org/06 50 64 63 57



Vous aidez un proche en perte d'autonomie touché par une maladie, un handicap ?

Contactez la **PLATEFORME DE RÉPIT** pour tout besoin d'écoute, de soutien, d'information, d'aide, de répit...

Sur la Nièvre : Centre social 2, rue de la Mission 58290 Moulins Engilbert. Tél: **0 805 280 209 (n° vert)**

Mail: pfr.aidants.58@gmail.com



Le raccordement à la fibre optique est possible dans toute la commune.

Contact des fournisseurs d'accès **SFR** au 1099, **ORANGE** au 39 00.

A ce jour plus de 180 abonnements ont été souscrits à la fibre optique.

INFORMATIONS PRATIQUES.....

DÉCHETTERIE DE ROUY

Horaires d'hiver du 1^{er} octobre jusqu'au 30 avril

Lundi mardi, mercredi, vendredi de 9h à 12 h et de 14h 30 à 16h30, le samedi de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30.

Fermeture le jeudi. Tél : 03 86 60 25 55. Site <https://www.cc-amognescoeurdunivernais.fr/dechetteries>

REFUS DE COLLECTE



Consignes de ramassage des bio-déchets

Votre sac n'est pas conforme, merci d'utiliser uniquement des sacs sur lesquels figure le logo "OK compost" ou de jeter vos bio-déchets en vrac dans le bac.

Vous pouvez disposer un papier journal au fond de votre bac. Les sacs "ok compost" sont disponibles dans vos grandes surfaces.

Notre équipe est là pour vous renseigner au 03 86 58 46 22 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)



Pour information, les sacs non conformes à la collecte des biodéchets seront à présent refusés.

En effet, un grand nombre de sacs plastique non compostables sont chaque jour retrouvés à la plateforme de compostage de Rouy.

Les sacs non conformes nous sont refusés car c'est une erreur de tri et nous finirons par la payer cher si nous continuons à les accepter.

Les usagers ont la possibilité de mettre en vrac leurs biodéchets dans leurs bacs, ou d'introduire du papier journal pour protéger le fond de leurs bacs, mais doivent impérativement utiliser des sacs sur lesquels figure le logo "OK COMPOST" (vendus dans le commerce).

Gwendolyne ROY Service Déchets CCACN

1 Place de la République 58270 Saint Benin d'Azy 03 86 58 46

22 /07 54 35 26 75



CINÉMA À CRUX LA VILLE

LE 25 OCTOBRE 2024

° **Séance de 18h : « POURQUOI TU SOURIS ? »** Comédie de Christine Paillard et Chad Chenouga avec Jean-Pascal Zadi, Emmanuelle Devos, Raphaël Quenard. 1h35- Tout public

Wisi est en galère. Il débarque à Bordeaux dans l'espoir de trouver un boulot et croise la route de Marina, une humanitaire au grand cœur. Pour se faire héberger chez elle, il prétend être un sans-papier.



° **Séance de 20h : « QUAND VIENT L'AUTOMNE »** Comédie dramatique de François Ozon Avec Hélène Vincent, Josiane Balasko, Ludivine Sagnier. 1h 42min-Tout public

Michelle, une grand-mère bien sous tous rapports, vit sa retraite paisible dans un petit village de Bourgogne, pas loin de sa meilleure amie Marie-Claude. A la Toussaint, sa fille Valérie vient lui rendre visite et déposer son fils Lucas pour la semaine de vacances. Mais rien ne se passe comme prévu...

Film tourné dans la Nièvre, notamment à Donzy.

Appel à dons : l'association Sceni Qua Non connaît des difficultés financières qui la mettent en péril...L'équipe fait appel à nous, spectateurs, espérant que nous pourrions apporter une contribution, même modeste ; chaque geste compte ! Vous pouvez faire un don par chèque à Sceni Qua Non 6 Place Mossé 58000 Nevers

Ou sur le site www.helloasso.com/associations/sceniquanon/formulaires/1

Reçu fiscal déductible des impôts à hauteur de 66% (association reconnue d'intérêt général).

Sceni Qua Non 03 86 21 46 46- contact@sceniquanon.com

Votre Rendez-vous avec l'École

Visite du Centre de Secours

Le 5 juillet dernier, les élèves des deux classes ont visité le centre de secours en compagnie des pompiers de Crux-la-ville.

Ils ont bénéficié d'une formation aux gestes de premiers secours animée par David et Lilou Théveneau et ont expérimenté la position latérale de sécurité et le massage cardiaque.

Pierre et Léa Guyard leur ont présenté la tenue ignifugée avant de les faire monter dans le camion d'intervention incendie.

Avec Paul Moreau et Baptiste Rappeneau, ils ont appris à se servir d'un extincteur pour éteindre un départ d'incendie.

Les enfants et les maîtresses ont ensuite revêtu la veste et le casque et ont manié la lance à incendie. Comme les années précédentes, tout le monde était ravi de cette matinée.

Nous remercions très chaleureusement les pompiers présents pour leur accueil et leur gentillesse.



Maintien de la deuxième classe à Crux-la-Ville

Les petits écoliers ont fait leur rentrée le lundi 2 septembre. Ils ont été accueillis par Chloé Rouet, directrice et enseignante de la classe de CE2-CM1-CM2 et Catherine Blanchet qui est en charge de la classe de CP-CE1 ainsi que Christelle Van Hollebeke qui assure le service de cantine.

33 élèves sont scolarisés dans l'école cette année, un effectif en hausse.

Notre Ecole Faisons La Ensemble :

Le projet porté par les enseignantes l'année passée a été validé et subventionné à hauteur de près de 4 000€ par le fond d'innovation pédagogique. Cet argent a permis d'investir dans du nouveau mobilier pour les élèves (îlot de travail, fauteuil, assises flexibles...).

Une année de projets

Les deux classes prendront part cette année au projet : Tour du monde. Chaque période sera l'occasion de découvrir un nouveau continent : l'Afrique, puis l'Europe, l'Amérique, l'Asie, l'Océanie et les Pôles.

Nos élèves auront également la chance de travailler avec deux intervenants en musique et théâtre tous les lundis dans le cadre du projet Voix. Une restitution de leur travail sera présentée à Saint-Saulge en fin d'année à l'occasion du festival de la voix.

Vente de chocolats



Cette année encore, l'école organise une grande vente de chocolats de Noël au profit de la coopérative scolaire en partenariat avec l'association Initiatives saveurs et le chocolatier Alex Olivier.

Les catalogues seront disponibles à l'école au début du mois d'Octobre. N'hésitez pas à vous manifester si vous êtes intéressés : **commande avant le 15 novembre 2024.**



École primaire publique ANDRÉ CORNU – Bazolles

Cette année, l'école primaire accueille **16 élèves** répartis de la Petite Section à la Grande Section.

Au programme : voyage dans le temps ! Chaque période couvrira un moment clé de l'Histoire, permettant la découverte des dinosaures mais aussi de faire du lien avec les doyens de la commune sur leur expérience de l'école dans leur jeunesse. Nous clôturerons l'année par une projection imaginaire et hypothétique de ce à quoi ressemblera la vie dans quelques décennies.

La musique s'invite également à Bazolles cette année pour une reprise du Projet Voix, en compagnie de Florent Thiant, musicien.

D'autres activités pédagogiques sont prévues, égales aux années précédentes : entretien du Jardin des Mini-Pousses ; floraison de la cour ; randonnées ; natation ; ...

Vente de madeleines :  catalogue à disposition à l'école : **commande avant le 8 novembre 2024.**

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

15 AOÛT 2024 : LES CÉRÉMONIES DES 80 ANS DES COMBATS DE CRUX LA VILLE



Commémoration du maquis Daniel à Vorrux



Cérémonie devant la stèle camp Mariaux



Arrêt devant la maison d'Eugénie Soudan
qui protégea 5 enfants juifs entre 1942 et 1944



Messe célébrée par le père James Santhiyagu à la colonne



Dépôt de gerbe par la sous-préfète à la Colonne



Discours du préfet Place de la Résistance à Crux la Ville

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX



Les porte-drapeaux à Crux



Maquis Julien à Sancy



Plaque du souvenir français

au cimetière de Crux la Ville

10h45 PLACE DE LA RÉSISTANCE CRUX-LA-VILLE

Signalons d'abord que la commune a installé cette année un mât pour monter les couleurs.

Vincent Galin, deuxième adjoint de Crux, est, pour la troisième année, chef du protocole de la cérémonie, et le premier adjoint, Francis Leblanc, porte-drapeau de la commune. Pour les 80 ans de la bataille, la cérémonie revêt un lustre particulier cette année : les 4 panneaux d'entrée de l'agglomération ont été revêtus d'un drapeau tricolore ; de même l'entrée du cimetière, où 25 tombes de combattants viennent d'être réhabilitées sous l'égide du Souvenir Français. Sur le côté ouest de la place, cinq tractions sont rangées côte à côte. Quelques personnes sont venues en tenue de maquisards, l'une d'elles arborant un drapeau tricolore avec la croix de Lorraine.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

Parmi les personnalités présentes citons : Michael Galy préfet de la Nièvre, le lieutenant-colonel Thierry Gherbi, le colonel Lionel Semenadisse, le colonel Laurent Demain du Souvenir Français, le député Julien Guibert, Sandra Germain et Sylvain Mathieu conseillers régionaux, Thierry Guyot conseiller départemental, Jean-Louis Messy délégué départemental de l'Ordre du Mérite, Sylvain Mathieu président du Parc Naturel régional du Morvan, Daniel Barbier président de l'Amicale des maires de la Nièvre, Jean-Marie Gatignol maire de Crux, Christian Gentil maire de St Saulge, Dominique Maupou maire de St Révérien, Jocelyne Baroin maire de Bazolles, Etienne Droin maire de Vitry Laché, Michel Asconchilo maire de Lurcy-le-Bourg.

Jamais il n'y a eu autant de porte-drapeaux sur cette place pour cette cérémonie, ils étaient une quarantaine. France 3 Bourgogne est venu filmer, ainsi que la cérémonie précédente à La Colonne. Le reportage a été diffusé dans le «19-20» du 15 août.

Après la levée des couleurs, Mme Marie-Claude Boussard, porte-parole de l'ANACR, prononce le premier discours, suivie de M. Philippe Berrier au nom du Maquis Daniel, de Jean-Marie Gatignol maire de Crux, de M. Julien Guibert député et de M. le Préfet.

13 gerbes ont été déposées et pour l'appel des morts, Jean-Marie Gatignol est accompagné de Jean-Claude Mauch ancien du 10ème bataillon des chasseurs à pied. La cérémonie s'achève par la Marseillaise et le chant des Partisans interprétés par l'Ensemble musical de Prémery, renforcé par de nombreux musiciens pour la circonstance. La municipalité offrait dans la foulée un verre de l'amitié dans la cour de la caserne des pompiers.

En 2024 : commémoration des 80 ans de la disparition de Romain Rolland

Spectacle offert par la commune

« Un jour pour la Paix !! »

*Un moment de convivialité,
de mémoire et de partage de paroles*

CRUX LA VILLE – Salle des fêtes - samedi 19 octobre à 20h

Au programme

Pochade potache hellénique à visée didactique

Paix et Guerre !!

Suivie d'un verre avec échanges entre spectateurs

autour du thème de la Paix.

Lecture à voix haute

du texte de Romain Rolland

Au-Dessus de la Mêlée!!

Interprétation : Hervé Colin

Durée globale : 80 minutes

Nous avons le plaisir de vous convier à un moment d'échange et de mémoire autour de l'ouvrage de Romain Rolland, « *Au-Dessus de la Mêlée !!* » .

La guerre, que l'on croyait définitivement disparue de nos contrées, telle une épée de Damoclès, se dresse désormais au dessus de nous depuis le 24 février 2022.

L'écoute d'*Au-dessus de la Mêlée*, le plus célèbre manifeste pacifiste de la Grande Guerre, paru en septembre 1914, texte exceptionnel par la force de son propos et la beauté de son verbe, permet de mesurer notre faculté d'oubli des leçons du passé et la nécessité d'entretenir la mémoire collective pour éviter de nouvelles déconvenues.

Le nivernais et clamecyois Romain Rolland, nous rappelle qu'on ne peut construire l'avenir dans l'ignorance du passé.

L'idée d'un monde en paix n'est-elle qu'un leurre, une utopie ?

Parlons-en, dialoguons, échangeons.

La Compagnie du Globe et L'Association Romain Rolland

CONTACT : 06 88 18 70 10 – lacompanieduglobe@gmail.com

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

HOMMAGE AUX MORTS des deux conflits mondiaux de la COMMUNE de CRUX-LA-VILLE Le samedi 21 septembre 2024

Cette cérémonie était organisée par le Souvenir Français et la commune de Crux-la-Ville, dans le cadre des manifestations des 80 ans de la Libération.

Le premier acte se déroulait à partir de 14h30 dans le **cimetière**, où avaient été restaurées, durant l'été, 25 tombes de victimes civiles et militaires des deux guerres pour 29 dépouilles.

Parmi les personnalités présentes se trouvaient : le colonel Laurent Demain, délégué départemental du Souvenir Français, le lieutenant-colonel Thierry Gherbi, basé à Bayonne, déjà présent aux cérémonies des 16 juin et 15 août 2024, Nadia Sollogoub sénatrice de la Nièvre, Sandra Germain conseillère régionale, Jean-Luc Gauthier président de la communauté de communes Amognes-Cœur du Nivernais et conseiller départemental, l'adjudant-chef Carreras de la gendarmerie de St Saulge, Jean-François Vindiolet 1^{er} adjoint au maire de La Machine représentant Daniel Barbier président de l'Union amicale des maires de la Nièvre, le Père Geoffroy Reveneau prêtre du secteur paroissial « Saint Paul », Jean-Marie Gatignol maire de Crux, Etienne Droin maire de Vitry-Laché, Jocelyne Baroin maire de Bazolles, Dominique Maupou maire de St Révérien, Marc Gauthier maire de Bona, Daniel Colas président de l'amicale du Maquis Julien, Pierre-Jean Marteau président de l'amicale du Maquis Mariaux, Max Tauveron président de la FNACA de St Saulge, les Sapeurs-Pompiers de Crux la Ville et 6 porte-drapeaux.

Étaient excusés M le Préfet, le sénateur Patrice Joly, le député Julien Guibert, le lieutenant-colonel Lionel Semenadis, Eric Masson chef du protocole de Mariaux.

Au cimetière, Laurent Demain précise que, en général, les décédés des deux guerres reposant au cimetière communal ne représentent que le quart des victimes, la plupart ayant été ensevelies dans des nécropoles nationales. Pour certains des soldats (et des victimes civiles originaires de l'est européen) cette cérémonie était la première dans ce cimetière depuis leur décès. Ce rituel honorant les sépultures des victimes des guerres, rarement pratiqué, est, comme l'a dit le colonel Demain, beaucoup plus évocateur concrètement, et touchant, qu'une liste de noms déclinés aux cérémonies devant les monuments. De nombreux habitants de Crux étaient présents, ainsi que des familles des soldats.

Francis Leblanc, premier adjoint de Crux-la-Ville, et cheville ouvrière de ce projet, a présenté devant chaque tombe, chaque décédé, le lieu du décès, l'âge et les circonstances de sa mort. À sa suite, le Père Geoffroy Reveneau a prononcé une dédicace au défunt et béni la tombe, sur laquelle Emmanuelle Griscelli, conseillère municipale, a déposé ensuite un bouquet. Au son du clairon étaient alors rendus les hommages militaires et les porte-drapeaux se sont inclinés sur chaque tombe. 25 sépultures ont ainsi été honorées, toutes pavoisées du drapeau tricolore. L'ancienne croix centrale du cimetière a également reçu cet hommage pour tous les décédés de la commune.

L'étape suivante s'est déroulée devant le **monument aux morts**, Place de la Mémoire, en présence de 6 porte-drapeaux. Le colonel Demain a pris en premier la parole, rappelant la devise du Souvenir Français « **À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ** » suivi de Jean-Marie Gatignol, qui a rappelé qu'à l'occasion de la restauration du mémorial de 1914-1918 dans l'église, en 2018-19, a été initiée une grande recherche sur tous les soldats de la commune. Plus récemment, une semblable investigation a été menée sur les victimes de la seconde guerre mondiale. La sénatrice Nadia Sollogoub a prononcé ensuite une très belle allocution. L'appel des morts des deux conflits mondiaux a été effectué par le maire de Crux assisté de Daniel Colas, président de l'amicale des anciens du Maquis Julien. Quatre gerbes ont ensuite été déposées : celle du Souvenir Français déposée par le colonel Demain, celle du maquis Julien par Daniel Colas, celle de la commune par son maire avec Sandra Germain, conseillère régionale, celle de la sénatrice accompagnée de Jean-Luc Gauthier, conseiller départemental. Enfin, après une minute de silence, « La Marseillaise » a été entonnée a cappella par le colonel Demain, reprise par une bonne partie des participants.

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

L'après-midi s'est poursuivie à **la salle des fêtes** pour un partage de boissons, et de gourmandises salées et sucrées préparées par quelques bénévoles et le comité des fêtes. À ce moment convivial était associé un autre, plus solennel, où le colonel Demain a remis des diplômes d'honneur du Souvenir Français en reconnaissance de services rendus sous différents aspects pour ce qui concerne le cimetière. Ont reçu ce document, signé à Paris le 9 septembre : Paulo Nunes de Abreu employé communal et garant de l'entretien des tombes fraîchement restaurées dans les années à venir, qui a également été décoré de la médaille de bronze du Souvenir Français, M le maire Jean-Marie Gatignol, Francis Leblanc, premier adjoint, sa fille Margaux, le cantonnier en CDD Kévin Banas, l'entreprise Charles Gauge, la jeune fille porte-drapeau du Souvenir Français, Michel Pillon généalogiste, Guillaume Geoffroy qui a repeint les lettres sur les tombes, Michel Geoffroy, Michel Bonin.

À 17h le lieutenant-colonel Thierry Gherbi a donné une remarquable et détaillée conférence, suivie par environ 70 personnes, pendant presque 2 heures, sur le thème de « l'Overlord en Morvan ». C'est l'histoire incroyable des événements qui se sont déroulés à partir du 6 juin 1944 entre les Maquis du Morvan (au sens large géographiquement) et les S A S (Special Air Service). Brillante démonstration de l'importance, si peu mise en valeur, de la bataille de Crux-la-Ville des 12-16 août 1944, de par la stratégie de mise en étau des forces allemandes dans leur repli.



Allocution Mme Sollogoub



Allocution de M. Leblanc



Bénédictio de la croix



Arrivée au cimetière

ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

TAÏ-CHI-CHUAN ET QI-GONG



C'est dans une ambiance sereine et amicale que s'est déroulé le stage d'été 2024 de Tai-Chi-Chuan et Qi-Gong les 7 et 8 août à la salle des fêtes de Crux la Ville. Cette année, en Qi-Gong, nous avons révisé les « huit fils de brocart » et finalisé l'étude du « Grand Fleuve ».

Les deux après-midis de Tai-chi-Chuan ont été consacrés à l'étude des cinq marches des éléments, métal, bois, terre, eau et feu, à la révision de l'enchaînement de la « Boxe de l'Empereur » et au travail du grand bâton de Tai-Chi.

Les dates des stages de révision d'automne, hiver et printemps seront communiqués par une affiche à la mairie et par la parution sur le Panneau Pocket de la commune. Les stages sont toujours gratuits et ouverts à tous à partir de 7 ans.

Evelyne (06 72 28 47 72).



RÉSULTATS SPORTIFS ! Voici quelques nouvelles. Après un arrêt total octobre-novembre-décembre, j'ai repris l'entraînement, mais il m'a fallu presque 6 mois pour revenir au niveau que j'avais fin septembre. C'est à dire le double du temps d'arrêt, c'est la règle.

Mi-juin j'ai fait les championnats de France sur 200m et 400m que j'ai remportés ; facile puisqu'en catégorie M75 (75 à 79 ans) nous sommes peu nombreux en France. Puis championnats d'Ile de France où j'ai aussi gagné sur 200m et 400m en améliorant un peu mes temps.

Mi-août, non pas les jeux olympiques... mais les championnats du Monde "masters" (c'est-à-dire vétéran) sur piste en Suède : il y avait 8000 athlètes en tout de 35 à 100 ans sur toutes les disciplines de course lancers et sauts. Pour ma part sur 200m et 400m nous étions une trentaine. C'est autre chose que les championnats de France ! Donc après ma sélection sur 200m j'ai couru la finale du 200m et fini 3ème avec une médaille de bronze, Youpi ! derrière un italien et un japonais.

Quant au 400m après avoir gagné ma série, puis ma 1/2 finale j'ai passé une très mauvaise nuit à tousser, bref j'étais HS pour la finale et ai fini 6ème sur 8... C'est la loi du sport.

Puis le lendemain, c'était ma 7ème course, je participais au relais 4x400m M75 : nous finissons 2ème, médaille d'argent avec un temps qui améliorait le record de France M75 de 44". Certes il était facile à battre mais il fallait le faire quand même !



De retour en France, je fais le test Covid, j'étais positif ceci explique cela...
Amitiés sportives, Daniel Débonnaire

ATELIERS IKEBANA

Françoise de la coopérative des savoirs a animé des ateliers d'Ikebana le 28 septembre dernier dans la salle des fêtes de Crux. Une vingtaine de personnes se sont essayé à l'art japonais traditionnel de composition florale.

Des ateliers d'Etegami (Peindre à l'encre sans aucune expérience, mais pour un résultat exceptionnel !) sont proposés par la coop des savoirs le 12 octobre de 14 à 19h, salle des fêtes de Crux.



ON PARLE DES CRUXOIS...ET DE CRUX

Samedi 6 juillet 2024 un récital lyrique a eu lieu dans l'église de Crux la Ville.

Marie-Pierre Carlier a interprété au piano seul des œuvres de Félix et Fanny Mendelssohn, Marie Jaëll, Chaminade et Amy Beach.

Puis elle a accompagné la soprano **Anne-Sophie Richard** et le ténor **Rémi Garin** pour des œuvres de Mozart, Verdi, Bellini, Puccini, Mascagni.

Le concert s'est terminé par un bis où nous avons pu entendre l'air de La Wally de Catalani, Les Lombards de Verdi et surtout le chœur des Esclaves de Verdi chanté par l'assemblée avec les solistes en version française de Nana Mouskouri.



Associations : Passé et Avenir



SOCIÉTÉ AMICALE DES CHASSEURS

" L'Amicale des Chasseurs a repris les chemins de campagne et la forêt pour une nouvelle saison de chasse 2024/2025. La date d'ouverture était le 15 Septembre 2024 et la fermeture totale sera le 31 Mars 2025. Nous espérons avoir encore de bonnes montées d'adrénaline, et écouter les bonnes menées de nos chiens. Mais pour préparer tout ça, nous avons déjà organisé deux week-ends pour ranger notre cabane et nettoyer des lignes et des chemins. Nos amis randonneurs et promeneurs ont peut-être déjà dû le constater. Nous espérons prélever autant, sinon plus de sangliers que la saison passée. Une petite info en passant, pour essayer de convaincre les sceptiques, 8600 sangliers ont été prélevés la saison dernière dans la Nièvre, dont plus de 500 dans un périmètre de 15kms environ autour de la commune de Crux la Ville. Malgré tout cet effort, le montant départemental des dégâts reste toujours très élevé (1 192 000€). Je tiens à rappeler que cette somme est exclusivement payée par les chasseurs SEULS.

Notre AG a eu lieu le 30 Août 2024. Les jours de chasse de l'Amicale ont un petit peu changé, ce seront les Dimanches et Mercredis (au lieu des jeudis précédemment) et jours fériés. Bien sûr si, pour une raison quelconque, nous devons chasser un autre jour, la Mairie et le club de randonnée local seraient prévenus à l'avance.

L'effectif de l'Amicale est stable et nous comptons, à partir de cette saison, une chasseresse dans nos rangs. Bienvenue à elle. Une autre info : depuis 2 ou 3 ans, au niveau national, les chasseurs ont l'obligation de suivre une formation sur la sécurité à la chasse. Ils ont un délai pour le faire mais je peux déjà dire que notre équipe l'a faite à environ 80%.

Je rebondis sur ce sujet car je voudrais remercier la municipalité pour nous avoir attribué, en guise de subvention, du matériel pour la sécurité de tous (panneaux et mirador).

Voilà, en espérant que cette nouvelle saison se passera du mieux possible, l'Amicale des chasseurs vous salue bien. "
Le Président, Didier SAVE

Associations : Passé et Avenir

LOISIRS TOUS CRUX

La saison gym Loisirs Tous Crux a repris le mardi 3 septembre à 19 heures avec la dynamique Jackie, notre nouvelle animatrice de l'ADESS 58. Nous avons 2 nouvelles recrues pour cette rentrée et l'effectif atteint 18 participantes.

Si vous souhaitez nous rejoindre, contactez Chantal au 03 86 58 32 03, vous serez les bienvenu(e)s.

RANDO VADROUILLE.

La période estivale ne nous a pas stoppé totalement dans notre activité. Martine s'est chargée de nous concocter quelques randos pour permettre, surtout à nos amis canadiens résidant six mois en France chaque année, de sillonner encore et toujours notre belle région. Quelques-unes d'entre nous, selon les disponibilités estivales, ont donc participé à ces randonnées officieuses.

Après 13 ans de vie, Rando Vadrouille s'est permis une escapade de 3 jours aux Settons, séjour riche en émotion, en chalet sur les bords du lac. Le temps était clément fort heureusement. Nous gardons chacune d'entre nous un excellent souvenir et des anecdotes mémorables de ce "périple".

Sinon, nous avons établi après notre AG qui s'est tenue le 20 septembre dernier, le calendrier de nos randonnées hebdomadaires, les samedis matins à partir de 9 heures sans oublier celle au profit du Téléthon qui se tiendra cette année le samedi 30 novembre où vous, amis lecteurs, vous êtes conviés à nous rejoindre.

Lors de cette réunion aussi, il a été soumis l'idée de proposer des randonnées en semaine, de façon ponctuelle, de moindre distance, et l'après-midi. Avis aux amateurs. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à Martine Laboureau au 03 86 58 24 92.

Nous sommes toujours en attente de gonfler notre effectif, alors si vous le souhaitez...Vous serez les bienvenus !

R BEAUGRAND 07 86 38 83 82 et M LABOUREAU 03 86 58 24 92.



Associations : Passé et Avenir

CENTRE DE SECOURS de CRUX-LA-VILLE SITE SDIS 58 : <https://sdis58.fr>



Centre de Secours
de Crux-la-Ville

LA VIE DU CENTRE D'INCENDIE ET DE SECOURS DE CRUX-LA-VILLE

Le centre de secours en quelques chiffres

La caserne compte parmi ses effectifs 16 sapeurs-pompiers, dont 2 infirmières sapeurs-pompiers. Également, le centre de secours peut compter sur son équipe de soutien composé de 3 anciens sapeurs-pompiers. Ils participent en soutien et appui logistique des sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville engagés sur des tâches opérationnelles, de formation ou technique. Ils favorisent l'entraide et la transmission des savoirs ainsi que leurs expériences auprès des plus jeunes.

Sont remisés au total 5 véhicules, dont une ambulance (VSAV), un véhicule incendie (CCR), un véhicule tout usage et balisage (VTUB), le véhicule de poste de commandement (VPC, l'unique véhicule de ce genre dans le département de la Nièvre) et un véhicule léger (VL).

Bilan de début d'année ! Du 1^{er} janvier 2024 au 15 septembre 2024, le centre de secours a effectué 178 interventions qui se déclinent ainsi :

- **151 interventions Secours aux Personnes**, dont 45 interventions de la part des infirmières sapeurs-pompiers ; soit 84,83%
- **14 interventions incendie** ; soit 7,87%
- **13 interventions de Protection des Personnes, des Biens et de l'Environnement** soit 7,3%

Parmi ces quelques chiffres, 5 départs en intervention ont été effectués avec le Véhicule de Poste de Commandement (VPC). Il est déclenché en cas d'interventions dimensionnantes ou de longue durée.

À vos agendas #SaveTheDate

Samedi 7 décembre : Sainte Barbe des pompiers de Crux-la-Ville.

Pompiers comme non-initiés, tout le monde a déjà entendu parler de la Sainte-Barbe. Le 4 décembre, c'est la fête chez les pompiers. C'est un véritable temps fort de l'année où le centre de secours présente son activité opérationnelle, les événements forts de l'année, et met à l'honneur ses agents ! C'est aussi et surtout le moment pour les sapeurs-pompiers de se retrouver tous ensemble, et de partager un bon repas !

Nouvelle recrue !

Il y a du nouveau au centre de secours ! Nous avons le plaisir de vous informer que Marius Moreau, âgé de 16 ans, vient d'intégrer le centre de secours de Crux-la-Ville en tant que sapeur-pompier volontaire. Bienvenue Marius !

APPELS D'URGENCE 18 OU 112

Vous pouvez appeler les pompiers lorsqu'une ou des vies sont en danger (malaise grave, départ de feu, accident de la route, noyade, inondation...)

Avec le **18** votre appel est pris en charge par le centre de traitement de l'alerte des sapeurs-pompiers qui reçoit les appels de tout le département

Le **112 est le numéro d'appel d'urgence européen** disponible gratuitement en France et dans l'Union Européenne. Il est également actif en Israël, Russie, Turquie et Suisse.

Appelez le 18 ou le 112, mais n'en abusez pas ! pour garantir l'efficacité des secours le centre de traitement des alertes ne doit pas être encombré d'appels inutiles !

Associations : *Passé et Avenir*

Rejoignez-nous !

Un engagement citoyen, Une expérience unique et enrichissante...

Vous aussi, rejoignez les sapeurs-pompiers de Crux-la-Ville !

Vous pouvez nous contacter et venir nous rencontrer !

Chef de Centre

Adjudant-Chef David THEVENEAU

- david.theveau@sdis58.fr
- 06.07.11.62.14

Adjoint au Chef de Centre

Adjudant Pierre GUYARD

- pierre.guyard@sdis58.fr
- 06.45.46.74.13

Président de l'Amicale

Lieutenant Paul MOREAU

- paul.moreau@sdis58.fr
- 06.61.94.49.83

sapeur-pompier + volontaire = moi aussi

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, vous devez être :

- ➔ Une femme ou un homme, âgé de 16 à 60 ans
- ➔ Animé par le don de soi, l'altruisme
- ➔ Aimer l'action et l'acquisition de nouvelles compétences

Les missions du sapeur-pompier volontaires sont :

- ➔ Protéger et secourir les habitants et leurs biens
- ➔ Protéger et préserver l'environnement
- ➔ Lutter contre les incendies

Nous trouver

Envie d'en savoir plus sur notre activité ? Retrouvez nous sur facebook : Centre de Secours de Crux-la-Ville

Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Nièvre - SDIS 58 - Rue du Colonel Esteban - 58440 Yvernois - Yvernois

COMITE DES FÊTES

Malgré une météo maussade, vous avez encore une fois (de nouveau) été nombreux à venir nous retrouver le samedi 22 Juin pour la fête de la Musique, et nous vous en remercions. Les bénévoles ont œuvré d'arrache-pied pour préparer ce rendez-vous et vous permettre de profiter d'un bon moment. Avec le soutien de la municipalité, cette soirée a été agrémentée d'un joli feu d'artifice.

Bon nombre d'entre vous sont également venus nous rejoindre cet été pour profiter des concerts organisés par la Communauté de Communes sur la base de loisirs, pour « les Jeudis des Etangs ». Ce fut un plaisir de vous retrouver autour de l'espace snack et buvette que nous avons tenue.

Pour cette fin d'année, deux dates à retenir :

Le samedi 2 Novembre

Comme l'année dernière, une manifestation vous sera proposée pour la fin de l'année : nous travaillons actuellement sur l'organisation de cette soirée. Les flyers et affiches viendront vous détailler les dessous de ce rendez-vous dans les semaines à venir.

Le samedi 14 Décembre

Un après-midi créatif pour le « Noël des enfants ». Vous avez un enfant né entre 2012 et aujourd'hui ? Venez nous rejoindre le samedi 14 décembre 2024 à partir de 15h à la salle des fêtes pour un atelier « Bricolage et décorations de Noël » ! Comme chaque année, les enfants devront bien évidemment être accompagnés tout au long de cet après-midi.

L'assemblée générale du Comité des Fêtes aura lieu le vendredi 10 Janvier 2025, à 20h à la salle des fêtes. Nous espérons vous y retrouver nombreuses et nombreux pour vous présenter le bilan de cette année 2024 ainsi que pour discuter de l'avenir du comité et des éventuelles manifestations de 2025.

Vous aimez partager de bons moments et vous êtes intéressés par le fait de rejoindre le comité des fêtes... N'hésitez plus et venez nous rencontrer, nous sommes encore et toujours à la recherche de nouveaux bénévoles !

Jérémy – président du comité des Fêtes – 0782 99 92 46



Associations : Passé et Avenir

LA TÊTE A L'ENVERS

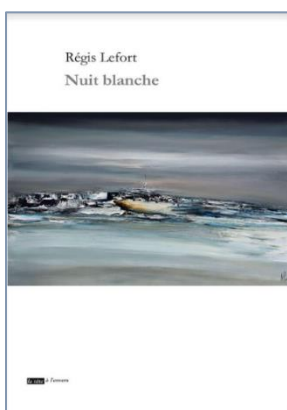
Quelques nouvelles de La tête à l'envers !

L'été a vu la parution du 4ème recueil de Sabine Péglion que je vous avais annoncé dans le précédent Infos-Crux : « **L'espérance d'un bleu** »



C'est aussi le dernier recueil de l'année à paraître à La tête à l'envers.

La tête à l'envers a participé, en juin, au Marché de la poésie de Paris et, en juillet, au festival de poésie de Sète : chaque fois, beaucoup de monde, une belle ambiance et... de belles ventes !



Place maintenant à la « vie ordinaire » d'une association consacrée à la poésie, avec la parution, en ce début septembre, d'un troisième recueil de Régis Lefort, après les deux précédents « Il, et sa nuit » et « Elle suivait le vent ».

Nuit blanche est le nom d'un tableau qu'un peintre a offert au poète et qu'il a lacéré une nuit de désespoir. Livre douloureux où l'on retrouve la grande pureté de l'écriture de Régis Lefort.

Bonne fin d'été à toutes et à tous !

Dominique Sierra Éditions la tête à l'envers www.editions-latetalenvers.com.

STAGES D'ÉTÉ DE PEINTURE ACRYLIQUE A CRUX LA VILLE

Après les stages de peinture acrylique animés par Rose-Marie Chansel, toujours très suivis, le vernissage des œuvres réalisées a eu lieu le samedi 17 août dernier. Particulièrement réussi, il a suscité une rencontre et des échanges très riches entre les peintres et les nombreux visiteurs présents.

Beaucoup de compliments et pas mal de questions sur les techniques, l'inspiration, les phases de réalisation !

Ce succès renouvelé a de quoi inspirer et susciter encore de futures réalisations ... Bravo et à l'année prochaine !



Associations : *Passé et Avenir*



1^{er} Anné d'Existence, déjà !

C'est sur l'initiative de la mairie de Saint-Saulge, désireuse de promouvoir la production locale, que s'est créée La Halle des Paysans, ouverte le 26 juillet 2023, il y a plus d'un an. Installée au rez-de-chaussée de l'hôtel de ville où six producteurs locaux se relaient à tour de rôle, accueillent les acheteurs et veillent au réapprovisionnement des rayons pendant les heures d'ouverture en semaine.

Légumes et fruits côtoient fromages de chèvre bio, viande de bœuf, porc bio, volaille, œufs, miel, bonbons, tisanes, vin, bière, pain et farine, chocolat, glaces, escargots, pâtes, riz etc. Pour avoir le plus large des panels, l'offre est complétée par un dépôt-vente.

Les producteurs ont d'abord créé une association pour ouvrir la Halle il y a plus d'un an. A cette occasion les 6 membres fondateurs restants se présentent comme suit : Amélie Vincent, exploitante à Ourouër (ferme de la Voie Lactée) et présidente de l'association « La halle des paysans » porteuse du projet de magasin de producteurs à Saint-Saulge ; Emmanuel Brossard exploitant (l'huilerie Brossard) au Raveau et Trésorier de l'association ; William et Virginie Gay exploitants du rucher de l'école Saint Léger de Fougeret (en association avec le Rucher du Grand Ménétreuil) ; Odile Hétry avicultrice, ovin et bovin Gaec Hétry à Pazy ; Aurélie Jacquot Maraichère du potager d'Auré (Rouy) et la ferme du Creuset (Neuville-lès-Decize).

Ces derniers réunis, ils ont démarché d'autres producteurs : « Cela paraissait logique de contacter ceux que nous connaissons dans la Nièvre, comme pour les bières brassées par Vincent à Ourouër, les fromages de chèvres de Romain et Alex exploitants à Montigny sur Canne, les vins de Julie Nérot à Saint-Père et les jus de pommes bio de Sabine et Pascale Claviers à St Georges/ Moulon mais aussi dans d'autres départements - pour les produits que nous ne trouvons pas ici à l'image des abricots, melons, pêches et nectarines qui proviennent du potager d'Héloïse dans la Drôme.

C'est un exemple parfait de l'échange humain que ce genre d'initiative peut engendrer ».

Aujourd'hui, le magasin situé au 1 place de l'Hôtel de ville à Saint-Saulge, regroupe des produits issus du travail de plus d'une trentaine de producteurs. Donc en faisant ses courses à la halle, plus locavore c'est impossible ! Et à l'occasion de cet un an d'existence nous vous remercions à ce jour de votre participation, ayant à travers vos achats, contribué au succès de la Halle.

La boutique est ouverte tous les matins, du mardi au dimanche compris, de 9 h 30 à 12 h 30 mardi et vendredi toute la journée, de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 30 à 19 h. lahalledespaysans@gmail.com
Dominik Curti



*Vous souhaiteriez rejoindre le **groupe local de la Coopérative des Savoirs**, faire connaissance, voir si ça pourrait vous plaire ?*

Vous pourriez nous faire part de vos propositions, vos envies, participer à développer un réseau d'échanges de savoirs sur notre secteur, participer à relier les habitants...œuvrer à faire vivre un territoire. C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillerons, notre groupe est tout jeune encore, il ne demande qu'à grandir ... il est grand ouvert, rejoignez- nous !

Groupe local "St Saulge et environs" contact : Sophie Charvet - pho6ie.charvet54@orange.fr - 06 30 25 22 04

ANNONCES



TAXI
Christine MASSART
Tél : 06-38-63-29-93
Toutes distances - Hôpitaux - Gare - Aéroport
taxichristine.massart@outlook.com
COMMUNE DE STATIONNEMENT CRUX-LA-VILLE



Gîtes les Maisons du bois
58330 Crux-la-Ville
lesmaisonsdubois.fr
contact@lesmaisonsdubois.fr
Cristelle et Frédéric
06.16.17.38.56

Les gîtes des bergers

Les bergers vous accueillent aux portes du Morvan entre lacs et forêts.

La tanière du renard, un joli petit gîte pour deux personnes, avec vue sur les prés, proche de la rivière l'Aron, vous offrira toutes les commodités. (Cuisine équipée, séjour avec poêle à bois, chambre, dressing, salle de bains, jardin privatif, terrasse, garage).

Proche des étangs de Baye et de Vaux, ainsi que de l'étang du Merle et du canal du Nivernais, il est idéalement situé pour les pêcheurs, randonneurs et les amateurs de loisirs nautiques.

contact@lesgitesdesbergers.fr

06.68.52.92.02

<https://www.lesgitesdesbergers.fr> Hélène WEEKS



CAMPING DE L'ÉTANG DU MERLE

etangdumerle@gmail.com 03 86 58 38 42 06 76 61 41 13

site: <http://www.camping-etang-du-merle.fr>

Patricia et Ronan sont heureux de vous accueillir en Bourgogne

Le camping avec ses 38 emplacements de camping, 5 Chalets, 15 mobil-homes et 2 Coco

Sweet, est à taille humaine et favorise les rencontres. Ambiance conviviale et familiale

Vous aimez la tranquillité, la pêche, la nature et la détente ? Ce camping est fait pour vous Il est au centre des trésors et curiosités de la Nièvre à environ 25 km du Morvan et de ses Lacs, de la Loire et ses Vignobles, du Canal du Nivernais.

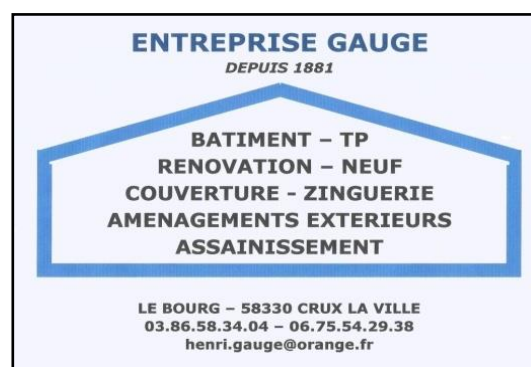
Un défibrillateur automatisé externe a été installé à l'extérieur de l'accueil.

Les tarifs d'hébergement et des cartes de pêche sont disponibles sur le site de Crux la Ville ou à l'Office du Tourisme.

Fermeture du camping et du snack le 14 octobre, réouverture prévue courant avril



Les écuries de la Méloise
<http://www.lesecuriesdelameloise.com>
*chevaux et poney
de sport*
Elevage de Haflingers
pension de chevaux
Etalons agréés
58330 Crux-la-ville ☎ 03 86 58 37 63 / 06 71 72 30 79



ENTREPRISE GAUGE
DEPUIS 1881
BATIMENT - TP
RENOVATION - NEUF
COUVERTURE - ZINGUERIE
AMENAGEMENTS EXTERIEURS
ASSAINISSEMENT
LE BOURG - 58330 CRUX LA VILLE
03.86.58.34.04 - 06.75.54.29.38
henri.gauge@orange.fr

ANNONCES



Theret Jean
Entrepreneur Individuel
 06 63 54 41 19
 Theretjeane1@hotmail.com

Maçonnerie - couverture
 Siret: 917 424 400 000 13

ENTREPRISE WEEKS WILLIAM
 Assainissement non collectif, Terrassement, Broyage,
 Pose de clôtures

03.86.58.27.72
 06.74.34.34.39

w.weeks@free.fr
 www.entrepriseweekswilliam.fr

L'Huis-Gigot
 58330 CRUX-LA-VILLE

Ent. Frédéric CAILLE
Maçonnerie et Rénovation
Ecologiques et Saines

(Enduits et Béton (chaux et chanvre)
 Isolation Animale et Végétale
 Cloisons, Peinture,
 Pose de revêtements, Parquets...)

06 64 47 58 33
 fcaille.artisan@gmail.com

58350 Dompiere sur Nièvre
 IM 48427049558 - TVA 89809 17054942714

BEAUGRAND MULTISERVICE
 SIRET N°919.745.158.NM.58

07.86.80.81.65
 BEAUGRANDMULTISERVICES@OUTLOOK.FR

TRAVAUX DE PETITS BRICOLAGES
 ENTRETIEN INTERIEUR ET EXTERIEUR DE VOTRE MAISON
 DESTRUCTION NID D'INSECTES,
 VIDE MAISON, DÉBARRAS ENCOMBRANTS
 ET AUTRES SERVICES SELON VOS BESOINS

MULTISERVICES
Travaux d'entretien intérieur/extérieur
Papiers peints, peintures, enduits,
Petite maçonnerie...
Tél: 06 59 07 21 74 CESTU accepté

Service de baby-sitting - Aide aux devoirs
Crux-La-Ville et ses alentours



BONJOUR,
 Je m'appelle Noélie, j'ai 21 ans. Je suis étudiante en 1ère année de Master MEEF 1er degré, je me destine au métier de professeure des écoles. Dynamique, positive, à l'écoute d'autrui, j'aime le contact avec les enfants, les voir s'épanouir en leur proposant diverses activités.

Vos enfants ont besoin de soutien scolaire ? Vous cherchez quelqu'un pour garder vos enfants le week-end et pendant les vacances scolaires ? Contactez-moi au 06-75-92-51-93.

Aide ménagère & Services à la personne

Ménage Courses
 Repassage Compagnie


Je vous propose mes services dans la commune de Crux-la-Ville et ses alentours. N'hésitez pas à me contacter !

Véronique DARD : 07.86.20.72.82



"LE FER À VAPEUR"
Repasse pour vous tous vêtements
Et linge de maison
Enlèvement et retour gratuits
Chèques emplois service acceptés
Tél: 06 59 07 21 74

Aide à domicile Christine GUIDEZ
 Assistante de vie aux familles- Spécialisation handicap
 CRUX-LA-VILLE et 20 km aux alentours
 Tel : 06.78.07.95.54



ANNONCES



Envie de vous engager ? De vous rendre utile ?

**VOUS AUSSI,
DEVENEZ SAPEUR-POMPIER**

Un engagement citoyen, une expérience unique et enrichissante !



Le Centre d'incendie et de secours de CRUX-LA-VILLE recrute des sapeurs-pompiers volontaires

Apprenez nous !



Producteur à Cux-la-Ville (58330)
Légumes et Champignons

Mercredi matin à Saint-Saulge
Vendredi matin à Corbigny
Dimanche matin
Le 3è du mois à Rouy (marché du Colibri) Champignons uniquement.

Frédéric CAILLE certifié Biocide
Désinsectisation - Dératisation
58330 Crux-la-Ville



Destruction de nids de :

- ✓ frelons asiatiques
- ✓ frelons européens (seulement si gênant)
- ✓ de guêpes (seulement si gênant)

Interventions dans un rayon de 30 km autour de Crux-la-Ville

Contact :
Frédéric CAILLE
06 64 47 58 33



Certificat N°055205

PNIS - document imprimé par tous droits - Ne pas jeter sur la voie publique

FERRONNIER D'ART MIKE MUNDEN
ENTREPRISE PAPILLON NOIR

FABRIQUE SUR MESURE MEUBLES EN FER FORGÉ INTÉRIEURS OU EXTÉRIEURS
ESCALIERS, RAMPES, MEZZANINES, PERGOLAS, PORTAILS, SCULPTURES...

TÉL.07 82 40 51 34 MIKE@PAPILLONNOIR.NET



Soizic B.
Sbodtjou@yahoo.fr
3 Château du Berle
58330 Crux la ville
06 59 05 40 22 (Uniquement SMS) 



Gossip Beauty by A
A Crux-la-Ville

Sms / WhatsApp :
06.43.44.57.02

Instagram :
gossip_beauty_by_a

Facebook :
Gossip Beauty by A

Siret : 9827446700001

**Prothésiste ongulair
Réhaussement de cils
Blanchiment dentaire
Browlift (sourcils)**

Ongles
Réhaussement de cils
Browlift
Coloration des sourcils
Blanchiment dentaire cosmétique américain

Carte de fidélité et parrainage

ipns - ne pas jeter sur la voie publique

MANIFESTATIONS

19 OCTOBRE SPECTACLE « UN JOUR POUR LA PAIX !! » PAR LA COMPAGNIE DU GLOBE ET L'ASSOCIATION ROMAIN ROLLAND, SALLE DES FÊTES DE CRUX LA VILLE A 20H.

25 OCTOBRE CINÉMA 18H : « POURQUOI TU SOURIS ? » 20H « QUAND VIENT L'AUTOMNE »

2 NOVEMBRE SOIRÉE ORGANISÉE PAR LE COMITÉ DES FÊTES GUETTEZ LES FLYERS ET AFFICHES...

11 NOVEMBRE COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE PLACE DE LA MÉMOIRE

22 NOVEMBRE CINÉMA 18H : « LE FIL » 20H « C'EST LE MONDE À L'ENVERS »

30 NOVEMBRE RANDONNÉE DU TÉLÉTHON ORGANISÉE PAR RANDO VADROUILLE

7 DÉCEMBRE SAINTE BARBE

14 DÉCEMBRE ATELIER BRICOLAGE ET DÉCORATIONS POUR NOËL : À PARTIR DE 15H POUR LES ENFANTS ACCOMPAGNÉS D'ADULTE. PROPOSÉ PAR LE COMITÉ DES FÊTES

18 DÉCEMBRE CINÉMA 18H : « FARIO » 20H « MONSIEUR AZNAVOUR »

A méditer... "La seule chose dont on soit sûr, en ce qui concerne l'avenir, c'est qu'il n'est jamais conforme à nos prévisions" Jean Dutourd

MORVAN TERRE DE RÉSISTANCES ARORM

LE RELAI.S DES FUTURS

Wikifier la Résistance

Atelier participatif

Apprendre sur l'Histoire de la Résistance, des femmes dans la Résistance et la création d'une encyclopédie en ligne

Le samedi 9 novembre
de 14 h 30 à 17h, au Relai.s des futurs,
15, avenue du 8 mai 1945 à Lormes

Tous publics à partir de 10 ans
> Gratuit
Sur inscription au :
03 86 78 72 99 / contact@museeresistancemorvan.fr

www.museeresistancemorvan.fr

En partenariat avec

Musée de la Résistance en Morvan
Maison du Parc, 58230, Saint-Brissson 1, 03 86 78 72 99
Mémorial de Dun-les-Plâtres
Rue du 11 Novembre 1918, 58230 Dun-les-Plâtres

LE RELAI.S DES FUTURS Lormes
Maison de la Culture

L'association Morvan terre de Résistances-ARORM, la Coopérative des Savoirs et le Relai.s des futurs vous invitent à participer à un atelier le samedi 9 novembre 2024 de 14h30 à 17h au Relai.s des futurs (Lormes).

Contribuer à l'encyclopédie en ligne Wikipédia, c'est accessible à toutes et tous !

Tous publics à partir de 10 ans

Gratuit et sur inscription (nombre de places limité) au 03 86 78 72 99
contact@museeresistancemorvan.fr

Musée de la Résistance en Morvan Maison du Parc, 58230, Saint-Brissson 03 86 78 72 99

Fermeture annuelle de nos sites à partir du 11 novembre. Ouverture toute l'année pour les groupes sur réservation

contact@museeresistancemorvan.fr



REJOIGNEZ-NOUS !

Formulaire à remplir et à joindre avec votre règlement

L'association Le Souvenir Français reconnue d'utilité publique est habilitée à recevoir :

- votre DON
 - votre LEGS ou votre DONATION
- Informations au : 01 48 74 53 99
infos@souvenir-francais.fr

Particulier : vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt égale à 66 % du montant de votre versement, dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

FORMULE CHOISIE - 2024

PROFIL ADHÉRENT	Montant après défiscalisation ▼	
Cotisation membre Titulaire – avec reçu fiscal pour les règlements via le site Internet national	à partir de 10 €	3,40 €
Cotisation membre Titulaire avec reçu fiscal	à partir de 20 €	6,80 €
Cotisation membre Bienfaiteur avec reçu fiscal	à partir de 50 €	17,00 €
Cotisation Jeunes (à partir de 13 ans et jusqu'à 25 ans pour les étudiants)	5 €	
Abonnement Revue - si adhérent	10 €	
Abonnement Revue - si non adhérent	20 €	

En passant par le site Internet national, l'émission du reçu fiscal (dès 10 €) est AUTOMATIQUE

L'abonnement à la Revue (4 revues et 1 supplément par an) n'ouvre pas droit au reçu fiscal

RENOUVELLEMENT COTISATION ADHÉSION DON

Je verse la somme de : € en règlement de (cases à cocher) :

ma cotisation ma cotisation + abonnement Revue mon abonnement à la Revue

par CHÈQUE : à l'ordre de..... LE SOUVENIR FRANÇAIS
à envoyer au..... 20 rue Eugène Flachat – 75017 Paris

par VIREMENT BANCAIRE : PARIS IDF CENTRE | IBAN : FR60 2004 1000 0100 9491 4Y02 030 PSSTFRPPPAR

en ESPÈCES : à remettre à un responsable du Souvenir Français dans une enveloppe avec votre nom

en LIGNE : simple, rapide et sécurisé > <https://le-souvenir-francais.fr/soutenir-le-souvenir-francais/>

Mes coordonnées (impératif)

NOM.....

Prénom

Adresse postale.....

Code postal Ville

Adresse électronique.....

Téléphone (fixe ou portable).....

Date :.....

En vertu des dispositions de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 (relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés) l'association s'engage à ne pas utiliser les données personnelles de l'adhérent à des fins commerciales. Ce dernier dispose d'un droit de regard et de rectification des données personnelles le concernant.

Avec nos remerciements pour votre fidélité et votre soutien.

La délégation départementale SF de votre affiliation ne manquera pas de vous contacter.